



# Stratégie énergétique du canton du Jura

**Garantir l'approvisionnement des entreprises et  
des ménages jurassiens**

L'énergie est nécessaire au fonctionnement de la société, que ce soit dans les habitations, les entreprises, les transports ou encore les loisirs. Il est essentiel de garantir l'approvisionnement en énergie du canton du Jura et de répondre durablement aux besoins de ses habitants et de ses entreprises.

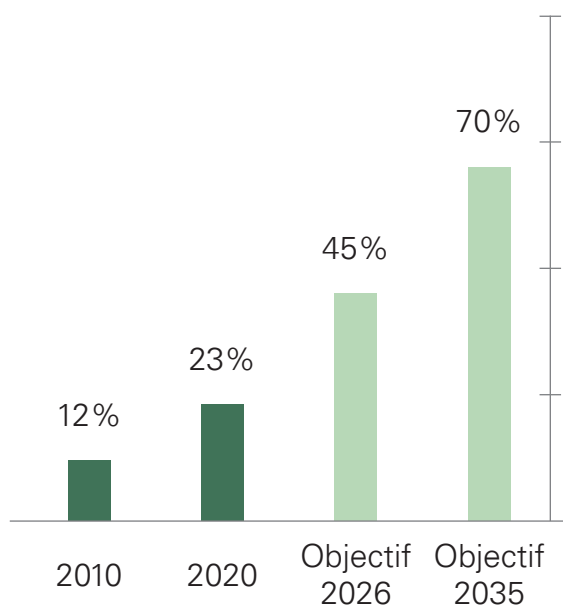
# Quels sont les enjeux énergétiques dans le Jura ?

## Enjeu n°1

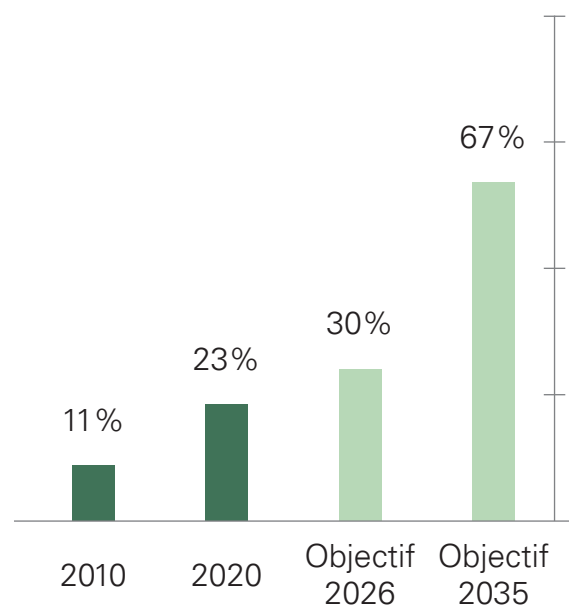
### Etre autonome sur le plan énergétique

Il est souhaité qu'en 2035 au moins deux tiers de l'électricité et de la chaleur consommées dans le Jura soit produites sur place. En 2020, le canton du Jura avait une autonomie énergétique de seulement 23%. Les Jurassiens deviendront plus autonomes s'ils limitent leur consommation et s'ils augmentent leur production locale d'énergie.

#### Taux d'autonomie pour l'électricité



#### Taux d'autonomie pour la chaleur



## Enjeu n° 2

### Trouver des alternatives aux énergies nucléaires et fossiles

L'abandon du nucléaire et l'urgence climatique exigent de développer les énergies renouvelables. Il faut diminuer le recours aux énergies fossiles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela requiert, par exemple, de pro-

duire de l'électricité à l'aide de panneaux photovoltaïques et de parcs éoliens, de chauffer les bâtiments grâce au bois et aux pompes à chaleur ou encore de se déplacer avec les transports publics plutôt qu'avec des voitures individuelles.

## En cas d'échec de la stratégie énergétique, quelles pourraient être les conséquences pour la population et les entreprises ?

### Risque n° 1

#### Ne plus avoir de courant... ou le payer cher

Aujourd'hui, l'approvisionnement en énergie des entreprises et des ménages jurassiens dépend essentiellement d'installations de production situées à l'extérieur du canton. Cette dépendance comporte des risques, car l'accès à l'énergie est un enjeu important et stratégique dans le monde, en particulier dans le contexte du renoncement aux énergies nucléaires et fossiles. Si le canton du Jura ne renforce pas son autonomie énergétique, on peut craindre que l'approvisionnement des entreprises et des ménages soit de moins en moins garanti. Comme les Suisses,

les Jurassiens s'exposent au risque d'un « black-out », une panne d'électricité de plusieurs jours. Notre mode de vie et notre système économique dépendent beaucoup de la présence du « courant ». Comment réagirions-nous s'il n'était plus là ? La production locale d'énergie contribue à la sécurité de l'approvisionnement. De même, la dépendance à l'extérieur comporte des risques pour le prix de l'énergie : sur ce plan également, nous sommes soumis aux conséquences de décisions prises ailleurs.

## Risque n°2

### Subir les conséquences du réchauffement climatique

Si la transition énergétique échoue, il sera d'autant plus difficile de relever le défi climatique. Le renoncement aux énergies fossiles constitue un pan important de la lutte contre le changement climatique. Le Jura, qui est touché par exemple par des périodes d'intempéries et de sécheresse toujours plus fortes, doit apporter sa pierre à l'édifice. Il ne résoudra pas seul le problème, mais doit y contribuer.



## La situation évolue-t-elle positivement ?



### Consommation d'énergie

Entre 2010 et 2020, la consommation d'énergie dans le canton du Jura a été conforme aux attentes des autorités. La consommation de chaleur a diminué et la consommation d'électricité a été maîtrisée.



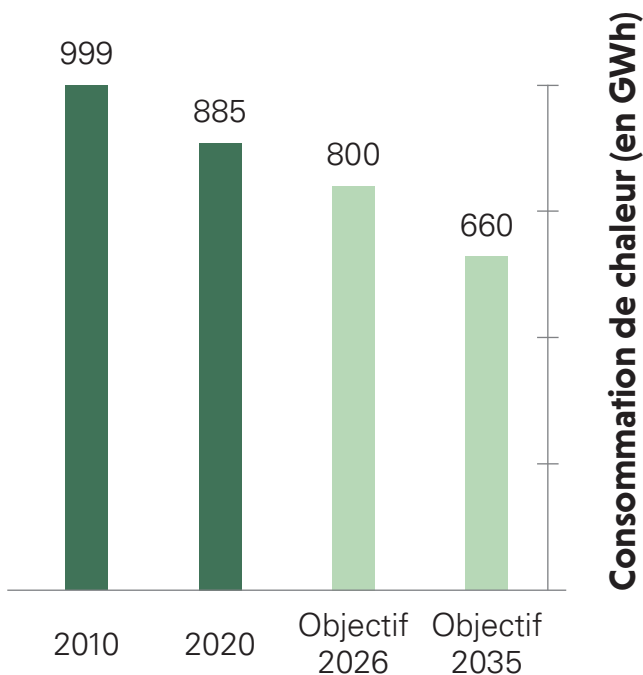
### Production d'énergie

En revanche, la production d'énergie dans le canton du Jura n'évolue pas de manière satisfaisante. Entre 2010 et 2020, la croissance de la production de chaleur et d'électricité a été inférieure aux attentes. La situation est particulièrement préoccupante concernant l'électricité : en 2020, le courant produit dans le Jura représentait seulement 23% de l'électricité consommée, alors qu'un taux d'autonomie d'environ 40% était espéré. Les objectifs de la stratégie énergétique cantonale n'ont pas été atteints. L'énergie photovoltaïque s'est développée davantage que prévu, mais elle ne compense pas le retard pris dans la construction de nouvelles installations éoliennes et de géothermie profonde, qui doivent contribuer de manière importante à l'approvisionnement en électricité.

## Quels sont les objectifs concernant la chaleur ?

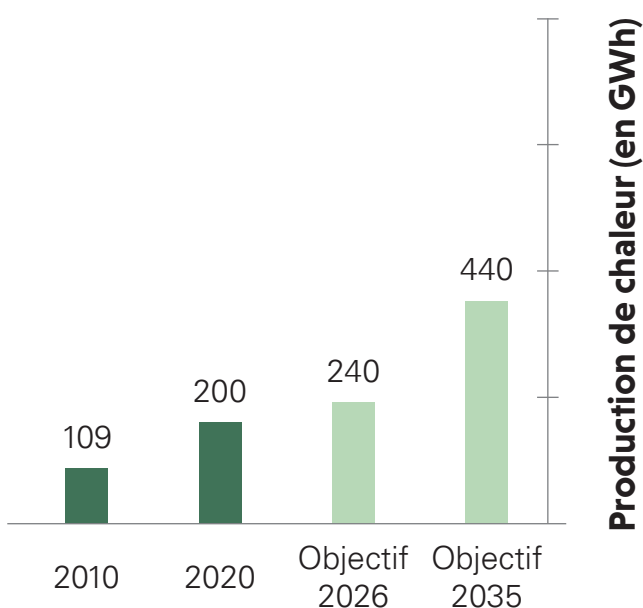
### Consommation de chaleur

La consommation de chaleur pourrait être réduite dans le Jura, en particulier grâce à l'assainissement énergétique des bâtiments. La stratégie cantonale vise une diminution de la consommation de chaleur de 10% entre 2020 et 2026, puis de 17% entre 2026 et 2035.



### Production de chaleur

En parallèle, il s'agit de renoncer aux chauffages à mazout, car le Jura ne produit pas de pétrole et le mazout génère beaucoup d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le remplacement des chauffages à mazout par des installations utilisant d'autres énergies (chauffages à bois, pompes à chaleur, etc.) doit permettre d'augmenter la production locale de chaleur de 20% entre 2020 et 2026 puis de 83% entre 2026 et 2035.

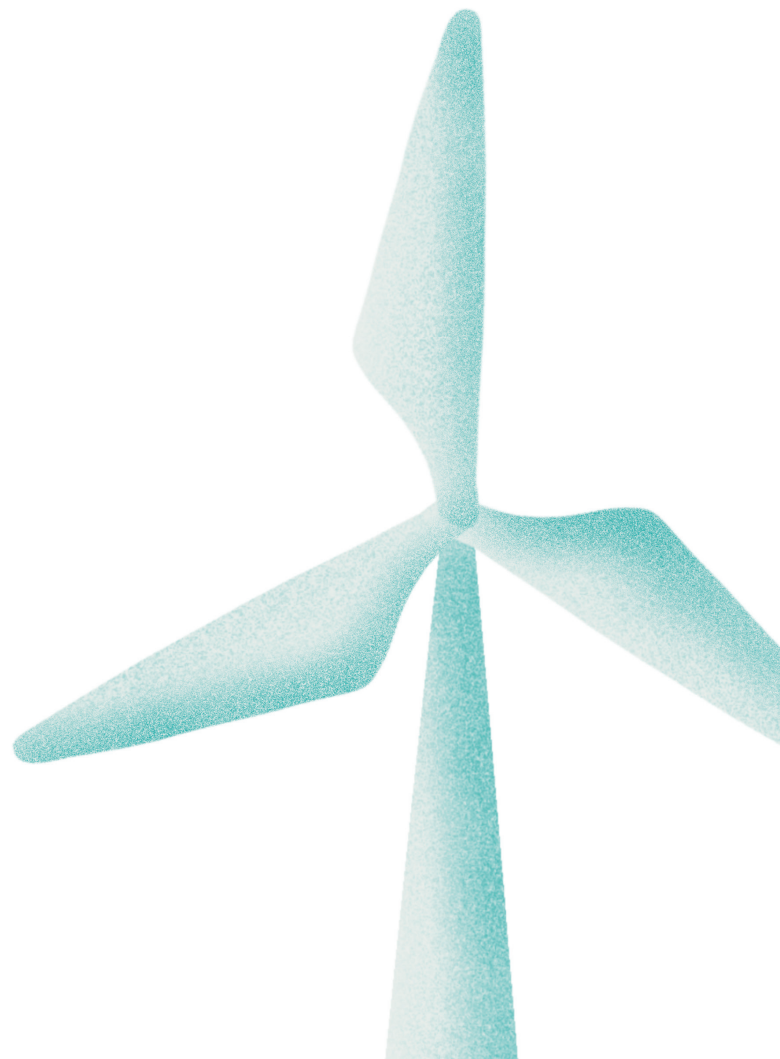
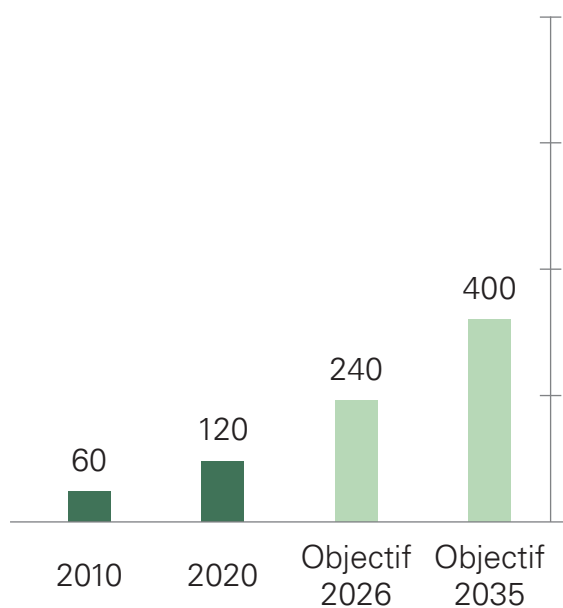


# Quels sont les objectifs concernant l'électricité ?

## Production d'électricité

La stratégie cantonale a pour objectif de doubler la production jurassienne d'électricité entre 2020 et 2026, pour atteindre 240 GWh. Il ne s'agit que d'une étape, puisque la production attendue en 2035 est de 400 GWh. Pour être davantage autonome, le territoire jurassien doit accueillir plusieurs types de production d'électricité : des centrales photovoltaïques, des parcs éoliens, des installations hydrauliques, des centrales à biomasse, etc. La mixité des sources d'énergie permettra d'avoir de l'électricité durant toute l'année. En hiver, par exemple, les parcs éoliens doivent permettre de compenser la production plus faible des panneaux solaires.

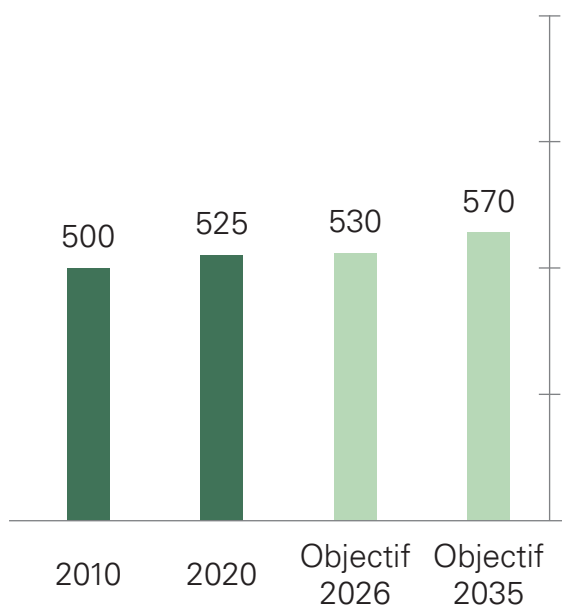
## Production d'électricité (en GWh)



## Consommation d'électricité

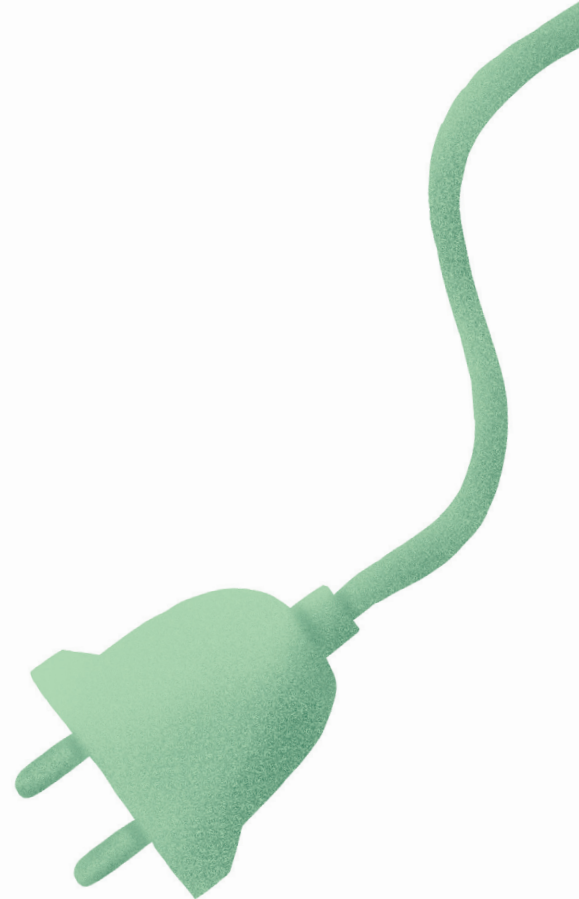
Les efforts doivent également porter sur la consommation d'électricité. Il faut éviter que celle-ci augmente trop fortement. La croissance ne devrait pas dépasser 1% entre 2020 et 2026 puis 7% entre 2026 et 2035. Il ne semble pas réaliste de diminuer la consommation d'électricité : même si on utilise l'électricité de façon plus économe, il faudra satisfaire des besoins supplémentaires, liés par exemple aux pompes à chaleur, à la mobilité électrique, au développement économique, etc. Il est toutefois essentiel de contenir la hausse de la consommation.

### Consommation d'électricité (en GWh)



**En Suisse, un ménage type  
consomme 4500 kWh d'électricité  
par année.**

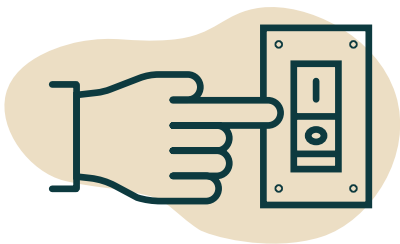
Un GWh équivaut à un million de kWh.



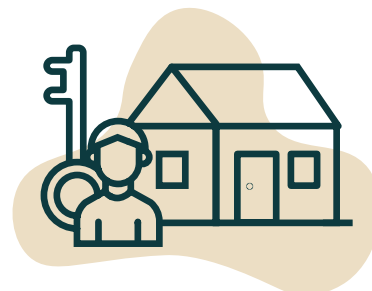


## Comment réussir ?

Nous sommes tous concernés par la transition énergétique ! Elle n'aboutira qu'avec la participation de tous les acteurs : citoyens, propriétaires de bâtiments, producteurs et distributeurs d'énergie, entreprises, autorités cantonales et communales, etc.



En tant que **consommateurs**, nous pouvons limiter notre consommation d'énergie.



En tant que **propriétaires**, nous pouvons assainir nos bâtiments, opter pour des systèmes de chauffage à énergie renouvelable et produire une partie de l'électricité que nous consommons.



En tant que **citoyens et riverains**, nous pouvons nous montrer ouverts et favorables à l'installation de production d'énergie renouvelable sur notre territoire.



En tant qu'**investisseurs**, nous pouvons contribuer au financement d'installations de production d'énergie.



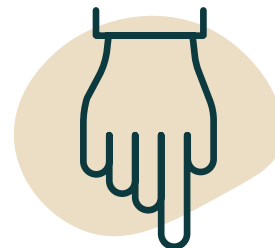
En tant qu'**entreprises**, nous pouvons adopter un comportement responsable, solidaire et économe et développer un savoir-faire dans le domaine de l'énergie.



En tant que **distributeurs d'énergie**, nous pouvons reconnaître l'intérêt public que revêt l'approvisionnement en énergie et contribuer à la mise en œuvre de la stratégie cantonale.



En tant que **collectivités publiques**, nous pouvons montrer l'exemple et créer des conditions-cadres qui permettent à chaque acteur de jouer son rôle.

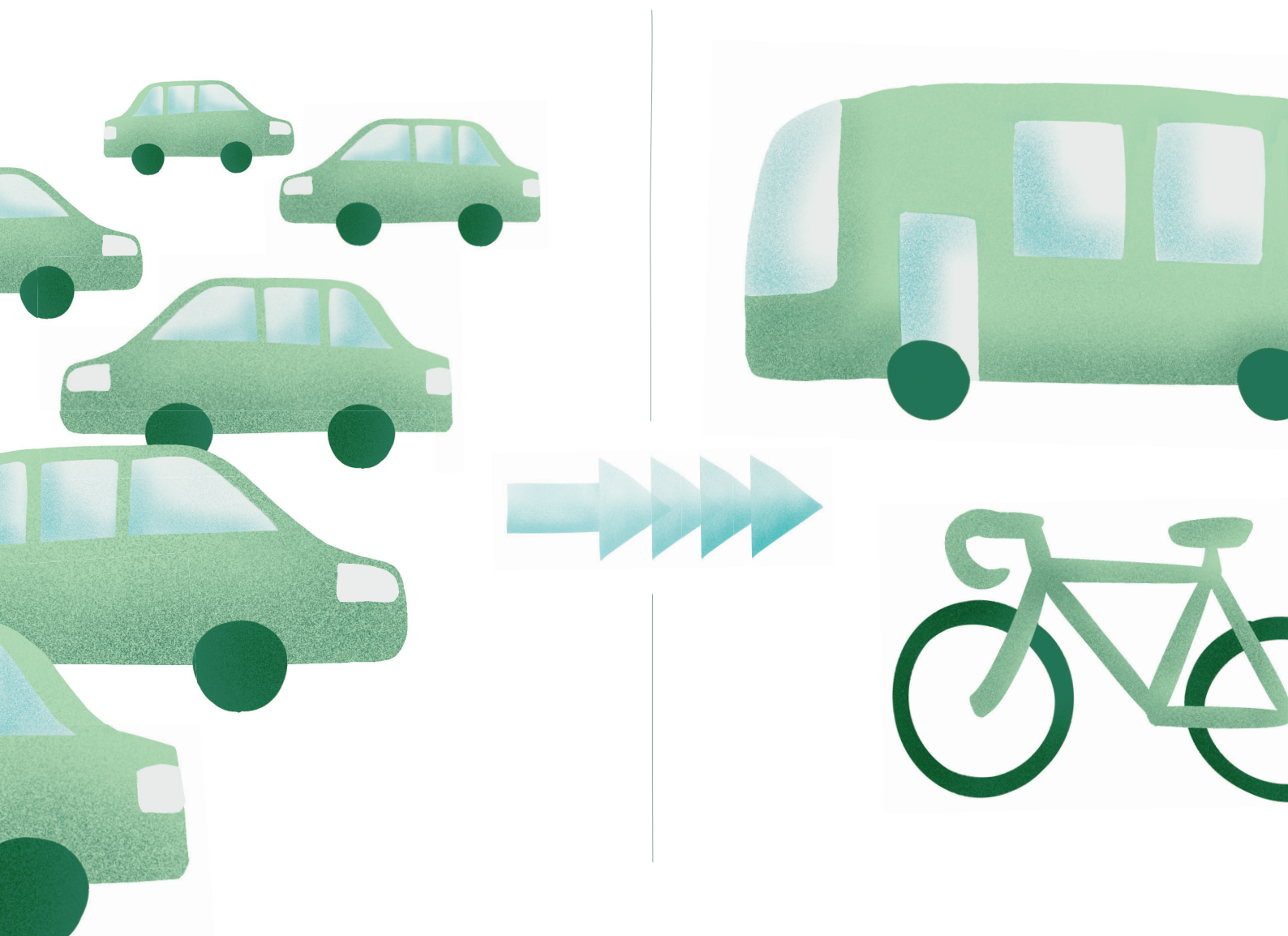


**Car nous avons tous  
un rôle à jouer !**

## Et les transports, dans tout cela ?

En Suisse, le trafic est à l'origine d'environ un tiers de la consommation d'énergie. Ainsi, à chaque fois que l'on se déplace, il est important d'adopter les bons comportements !

Pour réduire la consommation d'énergie, il faut privilégier les mobilités actives (marche et vélo) et les transports publics à chaque fois que c'est possible. Les transports publics représentent un mode de transport favorable à l'environnement. En Suisse, seuls 5% de la consommation énergétique de l'ensemble du trafic et 4% des émissions de CO<sub>2</sub> sont imputables aux transports publics, alors que ceux-ci sont utilisés pour accomplir 24% des distances parcourues.



Par habitant, les Jurassiens possèdent davantage de voitures que les Suisses. La situation évolue même de manière préoccupante, car l'augmentation du nombre de voitures au fil des ans est bien supérieure à la croissance démographique.

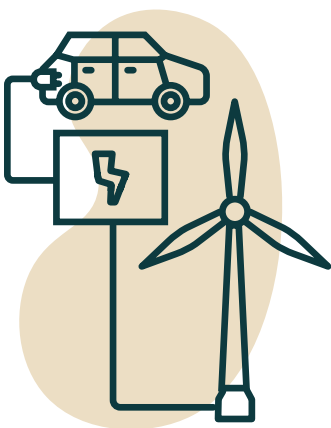
Il y a donc un grand potentiel pour « transférer » une partie des déplacements de la voiture individuelle vers les transports publics. Ces dernières années, le canton du Jura a beaucoup développé ses transports en commun. Pour de nombreux Jurassiens, une grande partie des déplacements peut être effectuée à

à pied, à vélo ou en transports publics. La « dépendance à la voiture » est parfois un prétexte davantage qu'une réalité !

En 2015, 19% des distances parcourues par les Jurassiens dans leurs déplacements étaient accomplies en transports publics. L'objectif est d'augmenter cette part modale à 25% à l'horizon 2030. C'est la priorité de la stratégie énergétique en matière de mobilité.

La décarbonation de la mobilité est aussi un élément important de lutte contre le changement climatique.

## Quelles sont les choses à ne pas oublier ?



Les véhicules électriques séduisent une partie de la population et remplacent de plus en plus les véhicules fonctionnant à l'essence ou au diesel, qui génèrent des émissions de CO<sub>2</sub>. Il faut toutefois être conscient que le développement de la mobilité électrique exige de produire encore davantage d'électricité. Cela renforce le besoin de créer des parcs éoliens ou des installations solaires, par exemple. Ainsi, la mobilité idéale est bel et bien celle qui n'utilise pas d'énergie (marche, vélo) ou peu (transports publics). Avant d'acheter un véhicule électrique, il est important de se demander s'il on en a vraiment besoin ! D'autant plus qu'en renonçant à l'acquisition d'une nouvelle voiture, on évite de consommer l'énergie nécessaire à sa production et à son élimination.



Plus de 40% de l'électricité consommée dans le Jura est utilisée dans l'industrie, qui est très présente dans le tissu économique jurassien. Les entreprises de ce secteur ont donc un grand rôle à jouer dans les mesures qui visent à maîtriser la consommation d'électricité et à produire une partie de l'électricité consommée.



L'énergie solaire est bien acceptée par la population et se développe plus vite que prévu. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'elle ne suffira pas à répondre aux pics de consommation, surtout en hiver et malgré le développement des capacités de stockage. D'autres énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne, doivent intervenir en complément.



L'Etat jurassien s'est doté d'une politique énergétique. Il souhaite prendre plusieurs mesures, comme adopter un plan de mobilité visant à réduire l'usage de la voiture individuelle par les autorités et l'administration ou installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics. Mais l'Etat ne peut pas accomplir la transition énergétique à lui seul ! A titre d'exemple, la collectivité ne peut ni ne doit financer intégralement l'assainissement énergétique des bâtiments privés. Les ressources des collectivités publiques dépendent en partie des impôts et d'autres taxes et ne sont pas illimitées. Dans ce contexte, il est nécessaire que chaque acteur accomplisse tout ce qui est possible en faveur de la transition énergétique.



L'autonomie énergétique à l'échelle d'un canton, c'est bien. Mais l'autonomie énergétique est encore plus efficace lorsqu'elle est appliquée au niveau d'un ménage ou d'une entreprise. Réduire sa consommation et produire soi-même l'énergie que l'on consomme, même partiellement, c'est la situation idéale !

## Stratégie cantonale : exemples de mesures pour la période 2022-2026

La conception cantonale de l'énergie prévoit une trentaine de mesures, qui pourraient être réalisées durant la période 2022-2026, en fonction des moyens à disposition. Une partie d'entre elles ont déjà été initiées mais ne sont pas encore totalement mises en œuvre. Quant aux mesures à venir, elles sont classées en deux catégories, à savoir les mesures prioritaires et les mesures en attente.

Voilà quelques exemples de mesures prévues :

- ➔ Etablir et déployer un plan de mobilité de l'administration cantonale
- ➔ Etablir une planification de décarbonation des transports publics
- ➔ Exploiter le potentiel solaire des bâtiments de l'Etat
- ➔ Faciliter les procédures pour l'installation de panneaux photovoltaïques en façades
- ➔ Développer un projet modèle de parc éolien à la Haute Borne
- ➔ Fournir un accompagnement aux propriétaires de petites centrales hydrauliques
- ➔ Sensibiliser les communes à l'opportunité de développer des chauffages de proximité reliant plusieurs bâtiments
- ➔ Accélérer l'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat
- ➔ Augmenter les moyens financiers destinés aux subventions pour l'assainissement énergétique des bâtiments
- ➔ Définir et mettre en œuvre une stratégie hydrogène pour le canton du Jura
- ➔ Adopter une loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité

Etc.